

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le mardi 3 octobre 2023

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*, vous êtes convoqués à une assemblée générale extraordinaire des parents qui se tiendra le **mercredi 11 octobre 2023 à 18h30** au gymnase de l'école.

Cette assemblée d'élection vise à combler les postes vacants au conseil d'établissement.

Vous trouverez **au verso** du présent avis de convocation, l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette soirée.



Yann Auclair
Directeur par intérim

Verso →

**ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS DE L'ECOLE SAINT-MALO
LE MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 DE 18H30 A 19H
AU GYMNASE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des membres du conseil d'établissement
3. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement 2023-2024
 - ❖ 1 poste de représentant au conseil d'établissement à nommer (2 ans)
 - ❖ 1 poste de membre substitut
4. Autres sujets
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. Clôture de l'assemblée